



Dossiers du BHI S1/5029/A
S1/5000

LETTRE CIRCULAIRE 80/2008
8 octobre 2008

**ACCREDITATION
DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PILOTES MARITIMES (IMPA)
EN TANT QU'OBSERVATEUR AUPRES DE L'OHI**

Références : a) LC du BHI N° 30/2008 du 20 mars
b) Résolution administrative T1.2 de l'OHI

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le comité de direction remercie les Etats membres qui ont répondu à la LC 30/2008 (Australie, Brésil, Canada, Cuba, Finlande, France, Grèce, Inde, Pérou, Portugal, Espagne, Turquie et RU) d'avoir soutenu la demande d'accréditation de l'IMPA en tant qu'organisation internationale non gouvernementale (OING).

2. A la suite de ces réponses positives et en l'absence de commentaires négatifs, le Comité de direction a l'honneur d'inclure l'IMPA dans la liste des observateurs accrédités à l'OHI et va à présent informer le secrétaire général de l'IMPA de cette accréditation.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', is written over a horizontal line.

Capitaine de vaisseau Robert WARD
Directeur